



Association suisse
pour la protection des
Oiseaux (ASPO)
BIRDLIFE SUISSE
Case postale
8036 Zurich
TEL 01 463 72 71
FAX 01 461 47 78



Station ornithologique
suisse
6204 Sempach
TEL 041 462 97 00
FAX 041 462 97 10



Nos oiseaux
Société romande pour
l'étude et la protection
des oiseaux
c/o Musée d'histoire
naturelle
2300 La Chaux-de-
Fonds
TEL 032 913 39 76
FAX 032 913 39 76

Auteur: Markus Rudin
avril 1998
© ASPO, Nos
Oiseaux & Station
ornithologique suisse.
La reproduction
avec références
est souhaitée.

HÉRONS CENDRÉS DANS LES ÉTANGS DE JARDIN



Le héron cendré est un oiseau nicheur indigène. Considéré comme nuisible pour la pêche, ce piscivore a été violemment persécuté dès le milieu du 19^e siècle. Comme il niche en colonies, il fut une victime facile. Sa population autrefois importante s'est écroulée dans les années vingt à tel point qu'en 1926, il fut mis sur la liste des espèces à protéger. Depuis ce moment-là, sa population s'est lentement mais sûrement rétablie. Aujourd'hui, 1500 couples nichent en Suisse.

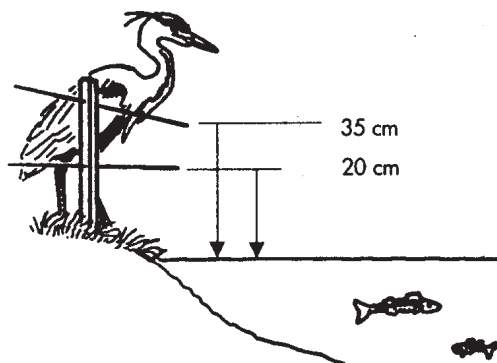
L'étang de jardin : une table bien garnie

Depuis que le héron cendré n'est plus menacé par la chasse, il est devenu plus familier. Il a perdu sa peur de l'homme et s'aventure de plus en plus souvent dans les zones habitées. Les étangs des jardins privés l'attirent particulièrement. Il trouve dans ces mares peu profondes et faciles d'accès une riche quantité de poissons d'agrément, de grenouilles et de salamandres.

Cette habitude donne bien du souci aux propriétaires de jardins. Mais avec quelques précautions simples, les animaux de l'étang peuvent être assez efficacement protégés des hérons.

Précautions à prendre

- demandez conseil à une personne spécialisée pour la construction et l'aménagement de votre étang de jardin. Maintenez l'étang et son environnement immédiat aussi naturel et bien diversifié que possible,
- créez des cachettes et des possibilités de repli pour les poissons et les batraciens, comme des pierres creuses installées au fond de la mare et des plantes aquatiques par exemple. En été, les nénuphars et les lentilles d'eau offrent une protection visuelle particulièrement bonne,
- avec des filets ou des bandes de matériel coloré, protégez les zones sensibles de l'étang,
- clôturez l'étang tout au bord de la berge. Deux fils de fer à une hauteur de 20 cm et de 35 cm empêcheront le héron d'accéder à la mare. Les amphibiens, les passe-reaux et les petits mammifères pourront encore atteindre l'étang sans problème,



- les épouvantails et autres signaux visuels n'effraient les hérons que temporairement car ils s'y habituent vite,
- ne mettez pas d'îlots, de pierres ou de troncs dans l'étang, ils pourraient être utilisés par les hérons comme poste d'affût.

Si vous désirez mettre des poissons dans votre étang :

- choisissez des espèces indigènes vivant en eau stagnante, telles que l'able de stymphale, la bouvière, le vairon ou le goujon, voire le rotengle si l'étang est plus grand. Ces poissons s'adaptent mieux aux conditions naturelles, se remarquent moins et sont des proies

moins faciles que les espèces exotiques. Ils sont disponibles dans la plupart des commerces d'animaux entre avril et juin. Pour les capturer dans la nature, une autorisation est nécessaire,

- les étangs contenant des poissons devraient faire au moins 1,5 à 2 m de profondeur pour que les poissons puissent survivre en hiver,
- les poissons mangent le frai des amphibiens et les têtards. C'est pourquoi les grenouilles et les salamandres ont peu de chance de se reproduire quand il y a des poissons,
- soyez conscients que les poissons se multiplient et ne doivent pas être relâchés dans les lacs et cours d'eau naturels (cela vaut aussi pour le poisson rouge!).

